

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Messes pour les défunts

Malgré les protestations du cœur, les morts, hélas ! ne sont que trop souvent oubliés ! L'Église seule, qui est la meilleure des mères, n'oublie jamais ses enfants, même après leur mort. Faisons comme elle et n'oublions pas nos chers défunts.

Une première messe est dite le jour même de l'enterrement. La douleur étant dans toute sa vivacité, plus ferventes doivent être les supplications pour le soulagement du défunt.

Puis, il y a la messe du troisième jour. Nous souhaitons au trépassé qu'il sorte du purgatoire après trois jours, comme le Sauveur est ressuscité trois jours après sa mort.

La messe du septième jour, jour de repos pour le Seigneur après la création, et jour de repos pour l'homme, sollicite aussi pour l'âme de ce défunt le repos dans le ciel après six jours d'expiation dans le purgatoire.

Celle du trentième jour a pour but d'imiter Joseph pleurant trente jours la mort de son père Jacob, et les Hébreux qui, pendant trente jours aussi, ont gardé le deuil en souvenir de la mort de Moïse.

Enfin, nous avons les messes anniversaires. Comment, chaque année, pourrions-nous ne pas nous souvenir de nos défunts au jour de leur trépas ? D'ailleurs, la reconnaissance ne nous fait-elle pas un devoir de prier chaque jour de notre vie pour ceux qui nous ont consacré chaque instant de leur existence.

Quand on prie pour les morts, on prouve qu'on les aime véritablement, et ces messes, ces prières pour nos défunts nous poussent à vivre plus chrétiennement, en nous rappelant sans cesse le terme final de toute vie humaine.